



## MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 322

### BULLETIN MUNICIPAL



### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JANVIER 2023**

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX Florian BONNET, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN,

Excusée : Danièle HENRY donne procuration à Didier AUBRY

### **MOT DU MAIRE : Améliorer les communications**

Le Préfet du Doubs a pris en 2021 un arrêté préfectoral indiquant que **notre commune était en zone blanche**, soit mal desservie pour les communications par voie hertzienne.

Cet arrêté nous a été transmis avec comme amélioration proposée **la pose d'un pylône** pouvant **accueillir des antennes de différents opérateurs** (Orange, Free, SFR, Bouygues...).

Nous avons rencontré les services d'Orange et une entreprise nous proposant la pose de ce pylône, ainsi que les agents de l'ONF (Office National des forêts).

Nous avons eu de nombreux échanges au sein de notre conseil municipal, chacun présentant son ressenti avec les avantages et les contraintes d'une telle installation.

Nous avons échangé avec le maire d'une commune où une problématique a été relatée sur une exploitation laitière à Mazeyrat d'Allier en Haute Loire. Nous voulions comprendre les causes de ce dysfonctionnement (sols superficiels, ligne électrique passant sur l'exploitation...)

Nous avons eu de nombreux échanges et rencontres avec les services de la Préfecture, du Conseil départemental, de la Chambre d'Agriculture du Doubs et de Bourgogne Franche Comté, du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit. J'ai téléphoné et rencontré de nombreux collègues maires sur ce sujet. Je suis allé à la rencontre de nombreuses exploitations du département où des pylônes de ce type étaient proches. Environ 500 pylônes de ce type existent sur le Doubs et ne posent aucun problème et ont amélioré considérablement les communications. Vous pouvez les retrouver sur la carte nationale <https://www.cartoradio.fr/>

**J'ai pris ma responsabilité de Maire sur ce dossier** pour que ce pylône puisse être installé dans de bonnes conditions.

**J'ai donc signé un bail avec la société ATC permettant** l'implantation de ce pylône, tous les frais de ce dossier étant à la charge de cette entreprise. La déclaration préalable a été accordée. Ce pylône alimenté par un câble enterré amènera l'électricité et la fibre optique pour des antennes 3G/4G.

J'ai conscience que ce dossier fut complexe, mais l'amélioration des communications demeure **une garantie de sécurité** (en cas d'accident ou d'incident) quel que soit le lieu d'appel sur notre commune. Les futures antennes émettront sur l'ensemble de notre territoire et permettront ainsi de desservir tous les habitants et entreprises. C'est un enjeu majeur comme le fut autrefois l'arrivée du téléphone sur nos deux villages.

**Ce pylône de 36 mètres de hauteur** sera installé dans le **bois de l'Epaule**, bois jouxtant la carrière de Lantenne, entre Mercey et Cottier, sur un sol de plus de 8 mètres de profondeur. Il sera protégé par un grillage de 2 mètres de hauteur et masqué sur une hauteur de plus de 25 mètres par les arbres existant sur cette parcelle. Seuls 42 m<sup>2</sup> seront utilisés dans ce bois soit 0.03 pour mille de la surface de notre forêt communale de 130 ha.

Ce dossier avance et nous permettra à tous de mieux communiquer.

Le Maire Didier AUBRY

Emplacement du futur pylône : En bordure du Bois de l'Epaule



## DELIBERATIONS

**Approbation du dernier conseil municipal :** Votée à la majorité

### OUVERTURE DE CREDIT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Maire explique qu'il faut demander au conseil municipal de se prononcer sur l'autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager, avant le vote du budget primitif 2023, dans le cadre du budget principal. Cela permet de régler les investissements avant le vote du budget primitif qui aura lieu en mars ou avril 2023. Le montant de l'autorisation budgétaire doit être au maximum de 25 % du montant budgétisé sur 2022 (hors emprunts).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** cette autorisation budgétaire spéciale, et autorise le mandatement, et la liquidation des dépenses d'investissement, à hauteur de 74 390 €, sur les comptes 21,22 et 23, avant le vote du budget primitif 2023.

### INDEMNITE DE L'AGENT RECENSEUR

Le maire propose la création d'un poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 19 Janvier au 18 février 2023.

Le Maire propose Madame Emilie CRISTANTE, qui connaît bien la commune et ses habitants, pour ce poste.

L'agent recenseur percevra la somme de 1019 € (brut) pour effectuer les formations, le repérage des habitations et le recensement.

Le Conseil Municipal après délibération, vote à l'unanimité pour la création du poste d'agent recenseur, et accorde l'indemnité correspondante.

## **CORRESPONDANT DEFENSE ET GENDARMERIE**

Pour favoriser le lien et les échanges entre notre commune, la Gendarmerie et le ministère des Armées, nous devons avoir un référent au sein du Conseil municipal.

A l'unanimité, le conseil municipal, désigne Denise MARSOT comme correspondant Défense et Gendarmerie, en remplacement de Madame Nadia NICOLAS démissionnaire, les réunions de Gendarmerie n'étant pas compatible avec son emploi.

## **INFOS DIVERSES**

**LOU GRAND MACHEY** est le nom du club du 3<sup>ème</sup> âge. Celui-ci se retrouve tous les **mercredis de 13h30 à 18h dans la salle polyvalente**. Lors de leur dernière assemblée générale, il a été décidé **d'ouvrir les portes du club au moins de 60 ans**. Alors, si vous êtes disponible le mercredi après-midi, n'hésitez pas à franchir la porte de la salle polyvalente et d'aller rencontrer des partenaires de jeux.

## **PLAN DE CHASSE 2023 :**

Garantir la sécurité des Français, partout et tous les jours, est la première des priorités. Pour cela, 3 axes ont été identifiés comme permettant d'améliorer la situation :

- la formation des chasseurs aux enjeux de sécurité doit être renforcée,
- la pratique de la chasse sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants sera interdite,
- les usagers de la nature doivent être mieux informés : développer une application numérique dans laquelle les zones de chasse seront recensées, déclarer les chasses collectives deviendra obligatoire, standardiser les panneaux d'annonce des battues pour qu'ils soient correctement utilisés et compris.

## **BILAN ETAT CIVIL 2022**

2 naissances, 1 mariage, 6 PACS, 4 décès.

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2023**

Le recensement peut être fait en ligne ou en version papier.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Émilie CRISTANTE au 03 81 58 24 52 ou bien le Maire 06.72.57.95.91.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

## **RECENSEMENT DES CATASTROPHES NATURELLES DUES A LA SECHERESSE 2022**

Si des fissures ou des glissements de terrain sont survenus sur vos habitations, merci de vous déclarer en Mairie avant le 14 février 2023.

## **COUT D'ACQUISITION RUE DE BELLEVUE : 761 €**

C'est le montant des frais de notaire et des taxes que la commune a engagés pour acquérir la rue de Bellevue qui appartenait aux riverains de cette rue autrefois privée.

## **MAISON VIES ET PART'ÂGES : OUVERTURE PREVUE EN AVRIL**

Lionel et Audeline MOMY qui habitent sur la commune de Mercey le Grand ont créé « Maison Vies et Part'Âges ». Nous leur donnons la parole :

« C'est dans une ancienne ferme rénovée, au centre du village, que Maison Vies & Part'âges propose à la location, **à des personnes âgées de 65 ans et plus**, seules ou en couple, **des appartements indépendants de plain-pied**, accompagnés et adaptés au vieillissement. Chaque appartement est composé d'une chambre, de sanitaires, d'une pièce de vie, cuisine et d'une terrasse privée. Vous trouverez également des espaces partagés (chambre visiteur(s), salle commune pour partager ou recevoir, buanderie) et des places de stationnement. Le tout à taille humaine sur un terrain de 18 ares.

Audeline et son mari Lionel seront présents afin de faciliter le quotidien, contribuer à la création et au maintien du lien social, faire le lien avec les proches et plus globalement s'assurer de leur bien-être. D'autres services comme les animations, l'entretien, l'aide aux courses, ... sont notamment compris.

Cette alternative **propose également du service à la personne** (repas, ménage...) selon les besoins de chacun et/ou permet la poursuite d'une aide déjà existante.

Les appartements seront disponibles à partir d'avril.

Pour tous renseignements et visites, vous pouvez contacter **Audeline MOMY au 06.44.01.13.81** dès à présent. »

25410 MERCEY-LE-GRAND • À 10 MIN DE SAINT-VIT  
ET 20 MIN DE BESANÇON



**APPARTEMENTS  
POUR SENIORS  
DE 65 ANS ET PLUS !**  
avec services

**8 APPARTEMENTS INDÉPENDANTS  
DE 37 À 51 M<sup>2</sup> AVEC TERRASSE PRIVÉE**

- ✓ Des espaces partagés
- ✓ Un terrain de 18 ares avec places de stationnement
- ✓ Un accompagnement et de l'aide à la personne



**DISPONIBLE À PARTIR DE MARS 2023**

**06 44 01 13 81**  
maisonviesetpartages.fr



**Permanences de Mairie :**

**Mardi de 14 h à 18 h.**

**Jeudi de 9h à 15h.**

**Samedi de 10h à 12 h.**

**03.81.58.24.52**

[mairie.mercey@orange.fr](mailto:mairie.mercey@orange.fr)



**Village Mercey le Grand  
Cottier**